

annonces LÉGALES et JUDICIAIRES

LES AFFICHES HAUTE SAÔNE
Habilitation pour HAUTE-SAÔNE et TERRITOIRE de BELFORT
legaleslesaffiches70@orange.fr
Tél. 03 84 30 09 08 - Fax 03 84 30 19 05

ENQUÊTES PUBLIQUES

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'HÉRICOURT

Projet de modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune d'HÉRICOURT

Par arrêté n°2023-344 du 26 septembre 2023, le Président de la Communauté de communes du Pays d'HÉRICOURT (CCPH) a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur la modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) d'HÉRICOURT qui se déroulera à CCPH du lundi 16 octobre 9 heures au 31 octobre 17 heures inclus soit 16 jours consécutifs, qui a pour objet de réduire la surface de la zone 1Aub « Champs du caillou » avec classement en zone N.

La personne responsable de la modification n°2 du PLU est la CCPH représentée par son Président, M. Fernand BURKHALTER et dont le siège administratif est situé 3 rue Martin Niemöller 70400 HÉRICOURT.

À cet effet, le Président du Tribunal Administratif a désigné Monsieur Christian PAGANESSI, en qualité de commissaire enquêteur.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recueillir ses observations à la salle de réunion du Centre d'Affaires Pierre Carmien (1, rue Martin Niemöller - 70400 HÉRICOURT) les :

Lundi 16 octobre de 9 h à 12 h,
Mardi 31 octobre de 14 h à 17 h.

Le dossier d'enquête pourra être consulté sur le site internet de la CCPH (www.payshericourt.fr) ainsi que sur le site de la commune d'Héricourt (www.hericourt.com).

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations :

- Sur les registres ouverts à cet effet, établi sur feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, et tenus à sa disposition à la Mairie d'HÉRICOURT (46 Bis, rue du Général de Gaulle) et à la Communauté de communes du Pays d'HÉRICOURT (3, rue Martin Niemöller) aux heures habituelles d'ouverture.
- Par écrit et transmises par voie postale à l'adresse suivante avant le mardi 31 octobre à 17 heures :

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'HÉRICOURT
À l'attention de Monsieur Christian PAGANESSI, Commissaire enquêteur
3, rue Martin Niemöller
70400 HÉRICOURT

- Sur un site internet dédié comportant un registre dématérialisé sécurisé auquel le public peut transmettre ses contributions et propositions directement à l'adresse suivante :

<https://www.registre-dematerialise.fr/4914>

Les contributions peuvent également être transmises via l'adresse mail suivante : enquete-publique-4914@registre-dematerialise.fr

Les contributions transmises par courriel seront publiées dans les meilleurs délais sur le registre dématérialisé et donc visibles par tous.

Dès publication de l'arrêté, toute personne pourra, sur demande écrite au Président et à ses frais, obtenir communication du dossier auprès de la CCPH.

Le dossier soumis à l'enquête publique comprend :

- Le projet de modification du PLU,
- Les avis émis sur le projet de PLU,
- La décision de désignation du commissaire enquêteur,
- Les arrêtés et délibérations du conseil communautaire,
- Les parutions des avis d'enquêtes dans deux journaux locaux,
- La mention des textes qui régissent l'enquête publique en cause et l'indication de la façon dont cette enquête s'insère dans la procédure administrative relative au projet, plan ou programme considéré, ainsi que la ou les décisions pouvant être adoptées au terme de l'enquête et les autorités compétentes pour prendre la décision d'autorisation ou d'approbation.

À l'issue de l'enquête publique, le conseil communautaire approuvera le PLU éventuellement modifié pour tenir compte des résultats de l'enquête publique.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public au siège de la CCPH, à la Mairie d'HÉRICOURT et à la Préfecture dès leur réception et pendant une durée d'un an à la date de clôture de l'enquête publique.

Cet avis sera affiché à la Mairie d'HÉRICOURT, à la CCPH ainsi que sur le site internet de la Communauté d'HÉRICOURT et de la CCPH.

2023/10/058

TRIBUNAL DE COMMERCE DE VESOUL

Par jugement du 12/10/2023, liquidation judiciaire de :
CAP-IMMO 70 (SAS)
22, rue des Platanes
70200 LURE
RCS VESOUL : 890 035 967
Date de cessation des paiements : 31/08/2023
Agence immobilière.
Liquidateur : M^e Flavien MARCHAL, ZA FROIDECONCHE, 70303 LUXEUIL-LES-BAINS CEDEX

Invite les créanciers à déclarer leurs créances entre les mains du mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu aux art. L814-2 et L814-13 du code de commerce dans les 2 mois de la parution au BODACC.

Le Greffier.

2023/10/071

TRIBUNAL DE COMMERCE DE VESOUL

Par jugement du 12/10/2023, redressement judiciaire de :
CF TAXIS (SAS)
42 rue M^e de Lattre de Tassigny
70400 HÉRICOURT

Transport de voyageurs par taxis
RCS VESOUL : 877 497 651
Date de cessation des paiements : 28/08/2023

Mandataire judiciaire : M^e Flavien MARCHAL, ZA FROIDECONCHE, 70303 LUXEUIL-LES-BAINS CEDEX

Invite les créanciers à déclarer leurs créances entre les mains du mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu

Le Greffier.

2023/10/067

TRIBUNAL DE COMMERCE DE VESOUL

Par jugement du 12/10/2023, liquidation judiciaire de :

DISTRIBUTION DE PRODUITS ET PRESTATIONS INDUSTRIELLES (SARL)
Notaires Associés à MONTBÉLIARD (Doubs)
70800 DAMPIERRE-LES-CONFLANS

RCS VESOUL : 499 633 402
Date de cessation des paiements : 14/09/2023

Distribution de produits industriels
Liquidateur : M^e Flavien MARCHAL, ZA FROIDECONCHE, 70303 LUXEUIL-LES-BAINS CEDEX

Invite les créanciers à déclarer leurs créances entre les mains du mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu aux art. L814-2 et L814-13 du code de commerce dans les 2 mois de la parution au BODACC.

Le Greffier.

2023/10/068

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE VESOUL

Les Créditeurs de la Liquidation Judiciaire de la SCI LILICHRISTOPHE - 82 rue Gambetta - 70500 JUSSEY sont informés qu'un état de collation a été déposé par Maitre Flavien MARCHAL, liquidateur, et qu'ils ont un délai de TRENTÉ JOURS à compter de l'insertion au BODACC pour former des contestations, par déclaration au Greffe du Juge de l'exécution du Tribunal judiciaire de VESOUL.

Le Greffier.

2023/10/090

SOCIÉTÉS ET COMMERCES

AVIS DE CONSTITUTION

2023/10/059

2023/10/061

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 18 septembre 2023 à LA CHAPELLE-LES-LUXEUIL, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société Civile
Dénomination sociale : LIMC
Siège social : 3 rue de la Corne - 70300 LA CHAPELLE-LES-LUXEUIL

Objet social : La prise de participations majoritaire ou minoritaire, directe ou indirecte, dans toutes entreprises, groupements d'intérêts économiques, sociétés françaises ou étrangères, civiles ou commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières, créées ou à créer, et ce par voie d'apport en nature ou en numéraire, de souscription ou d'achats de titres ou droits sociaux, de fusion, scission, association, participation, prise en gérance libre ou par tous autres moyens ; La propriété par voie de création, d'acquisition et l'administration et jouissance par dation à bail de tous les immeubles et droits immobiliers à usage d'habitation, à destination agricole, viticole, forestière ou urbaine qui composeront son patrimoine sans exception ni réserve.

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Chaque action donne droit à une voix.

Ont été nommés :
Président : Monsieur Alan DURAFOURG 18 rue du Maréchal Victor Duc de Bellême 54000 NANCY.

Directeur général : Monsieur Julien GILLOT 2 rue de Florence 90000 BELFORT.

La société sera **immatriculée** au RCS de BELFORT.

Pour avis.

2023/10/062

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 18 septembre 2023 à ÉHUNTS, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société Civile
Dénomination sociale : CMC
Siège social : 9 rue de la Charrerie - 70300 ÉHUNTS

Objet : La prise de participations majoritaire ou minoritaire, directe ou indirecte, dans toutes entreprises, groupements d'intérêts économiques, sociétés civiles ou commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières, créées ou à créer, et ce par voie d'apport en nature ou en numéraire, de souscription ou d'achats de titres ou droits sociaux, de fusion, scission, association, participation, prise en gérance libre ou par tous autres moyens ; La propriété par voie de création, d'acquisition et l'administration et jouissance par dation à bail de tous les immeubles et droits immobiliers à usage d'habitation, à destination agricole, viticole, forestière ou urbaine qui composeront son patrimoine sans exception ni réserve.

Durée : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros, constitué d'apports en numéraire

Gérance : M. Christophe CHOUX,

demeurant 9 rue de la Charrerie - 70300 ÉHUNTS.

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas sauf pour le ou les associé(s) majoritaire(s), agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de VESOUL.

Pour avis,

La Gérance.

2023/10/063

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP établi à ST LOUP-SUR-SEMOUSE en date du 10/10/2023, il a été constitué une Société À Responsabilité Limitée Unipersonnelle présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : CIRON LAURENT
Siège social : 6 rue du Général Prévost, 70800 ST LOUP-SUR-SEMOUSE

Objet : Boulangerie, pâtisserie, viennoiserie, chocolaterie, confiserie, sandwicherie ; Pizzeria, traiteur, vente de boissons non alcoolisées

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.

Capital : 10 000 €

Gérant : M. Laurent CIRON

demeurant 27 rue Lavau 70240 GENEVREY

Agrement : les parts sociales ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou gratuit, à des tiers à la Société, qu'avec le consentement de la majorité des associés représentant au moins la moitié des parts sociales.

La société a pour **objet** : l'acquisition, en futur achèvement ou achèvement, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La dénomination sociale est : CDG. Le siège social est fixé à : SAULNOT (70400), 6 rue des sources Hameau de Malval.

La société est constituée pour une durée de 99 années

Le capital social est fixé à la somme de : CENT EUROS (100,00 EUR).

Les apports sont SAS HIDC au capital de 1 000 euros dont le siège est à SAULNOT 6 rue des sources Hameau de Malval RCS VESOUL 914 968 730 pour 65 euros, M^e GOUX Joël 10 Grande rue à ÉTOBON pour 35 euros.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des

2023/10/064

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 18 septembre 2023 à SAULNOT (70400), 6 rue des sources Hameau de Malval RCS VESOUL 914 968 730 pour 65 euros, M^e GOUX Joël 10 Grande rue à ÉTOBON pour 35 euros.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des

2023/10/072

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 18 septembre 2023 à ÉHUNTS, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société Civile
Dénomination sociale : SCI ANJUMO

Siège social : 42 rue de Danjoutin,

Objet : La prise de participations majoritaire ou minoritaire, directe ou indirecte, dans toutes entreprises, groupements d'intérêts économiques, sociétés civiles ou commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières, créées ou à créer, et ce par voie d'apport en nature ou en numéraire, de souscription